



DOUZIÈME ANNÉE VOLUME XXIV, No 18

Samedi 3 Novembre 1894

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE
MONTREAL


Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an : \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1624, B. P.



ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs-relieurs, 421 rue St-Paul.

CASTLE & FILS

20 RUE UNIVERSITE, Montréal.

Vitraux D'art
POUR EGLISES
Cloches d'Eglises

AGENTS POUR LA MAISON

E. Champigneulle & Cie

BAR-LE-DUC

France.



APPROUVEE PAR SA SAINTETE N. S. P. LE PAPE PIE IX

Bref du 5 Mai 1865

STATUES, CHEMINS DE CROIX

ET VITRAUX D'ART

Envoi sur demande de Croquis et Devis.



ANCHOR WEAKNESS CURE

LIQUOR PHOSPHATICA "ANCHOR"

Est le REMEDE TONIQUE par excellence

Pour le renouvellement du sang et des tissus.

INESTIMABLE

Dans tous les cas de Dyspepsie, embarras
du foie, maladies des nerfs, épuise-
ment nerveux, maladies du
sang, Anémie, Chlorose,
Débilité générale et
la Consommation.

Anchor Medicine Co., Québec.

Québec, 1er mars 1898.

Messieurs. — Je me plais à certifier que j'ai fait usage de l'ANCHOR WEAKNESS CURE et que j'ai obtenu, en bien peu de temps, tous les résultats désirés. Sur ma recommandation quelques membres de ma famille et quelques religieux du couvent de St-Roch l'ont employé, et toutes ces personnes m'ont déclaré que le ANCHOR WEAKNESS CURE leur avait fait un bien immense.

En conséquence, je donne ce présent certificat, bien persuadé que ce remède est appelé à produire grand nombre de guérisons.

F. H. BELANGER, Ptre, curé de St-Roch de Québec.

En vente partout ou s'adresser à la

ANCHOR MEDICINE CO.

Québec et à la succursale à Montréal.

No 1626 NOTRE-DAME

AUX MESSIEURS DU OLERGE

VINS DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de *Italie et d'Espagne*, de nos *vins de messe*. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi l'huile d'olive pour lampe de sanctuaire ainsi que cierges approuvés.

HUDON HERBERT & OIE, Importateurs de vins et liquerous en gros.
41, rue St-Sulpice, et 22, rue DeBresolles, MONTREAL.

B. E. MCGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M. .
" 5 " 4 6 " "
" 8.30 à 9.30 "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & OIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à
ERNEST GIRARDOT & OIE.
SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques

Cloches Pour Eglises

MFARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL

(Londres Ang.).

MENEELY & OIE

ETABLIS EN 1826. WEST TROY N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

TEMPLE BUILDING

185 RUE ST-JACQUES MONTREAL

Prix donnés sur demande pour cloches

delivrees soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près



Prières des Quarante-Heures

LUNDI	5	NOVEMBRE	— St-Charles de Joliette.
MERCREDI	7	“	— St-Lin.
VENDREDI	9	“	— St-Bruno.

Fêtes de la semaine

DIMANCHE	4	NOVEMBRE	— 25 P. Patronage B. V. M., d. m.
LUNDI	5	“	— De l'Octave, sem.
MARDI	6	“	— De l'Octave, sem.
MERCREDI	7	“	— De l'Octave, sem.
JEUDI	8	“	— Oct. de la Touss., doub.
VENDREDI	9	“	— Déd. de la Bas. du S. S., d.
SAMEDI	10	“	— S. André <i>Avellin</i> , C., doub.

La Semaine Religieuse de Montréal

S'adresser :

Pour la Rédaction, à M. G. Dauth, Archevêché de Montréal.

Pour l'Administration, à M. L. E. Cousineau, Archevêché de Montréal.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

ALBERT GAUTHIER

IMPORTATEUR ET MANUFACTURIER

D'Ornements d'Eglise

Bronzes et Chasubleries

Statues de toutes descriptions, Chemins de croix en bas-relief, en peinture à l'huile, en Chromos et Lithographies, Magnifiques choix de Lampes de sanctuaire, Lustres, Chandelliers d'autel et Candélabres, Calices, Ciboires, Ostensoirs et Burettes. Vin de messe de Sicile, Madère et Taragone.

Magnifique candélabre breveté au Canada et aux Etats-Unis, à sept lumières, pouvant donner au-delà de cent changements différents, aux prix de \$32.50 la paire.

SPECIALITE POUR AUTEL EN TOUS STYLES ET DE TOUS PRIX.

1677 rue Notre-Dame - Montréal

LIBRAIRIE GRANGER FRERES

MONTREAL

MOIS DES AMES DU PURGATOIRE

Ayez pitié de moi, ayez pitié, vous du moins, qui avez été mes amis ; ayez pitié, car la main du Seigneur m'a frappée !

- Petit mois** populaire des âmes du purgatoire, 1-18. Prix 5 cts., la doz. 40 cts., le cent 3.00
On ne lira pas ces pages courtes et substantielles sans se sentir une compassion plus tendre et plus active pour ces pauvres âmes, que nous avons tant de motifs d'aimer et de secourir.
- Petit mois** des âmes du purgatoire par M. A. G., 1-82. Prix 5c, la doz. 40
- Petit mois** des âmes du purgatoire. Pensées pieuses par l'auteur des paillettes d'or, 1-32, 7c., la doz. 72
- Petits sacrifices** offerts à Notre-Seigneur en faveur des âmes du purgatoire, 1-32 05
- L'adoration** pour les âmes du purgatoire, 1-18 03
- Actes heroiques** de charité envers les saintes âmes du purgatoire, 1-32 05
- Le purgatoire** de sainte Catherine de Gênes, 1-32 05
- Le mois** des âmes par un religieux trappiste, 1-18 05
- Gay R. P.** Une semaine de souvenirs et de prières pour les défunts, 1-18 08
- Moyens** de soulager les âmes du purgatoire, 1-32 03
- S. Alph. de Liguori.** Dévotion envers les âmes du purgatoire, 1-32 05
- Ouvrons le ciel** à ceux que nous pleurons ou de la vraie dévotion aux âmes du purgatoire, par l'auteur de « Allons au ciel, » 1-32 13
- Le mois** de novembre des serviteurs de Marie, 1-18 05
- Mois des âmes** du purgatoire illustré, 1-18 05
- Lejeune R. P.** Le purgatoire. catéchisme dogmatique, historique et pratique, 1-18 13
- Ricard l'abbé.** Manuel de la bonne mort, pratiques, méditations et prières pour se préparer à bien mourir, 1-18 25
- Postel l'abbé V.** Les larmes des saints dans la perte de leurs proches. Lettres de consolation, 1-18 20
- Lalemand P.** Les saints désirs de la mort ou recueil de quelques pensées des pères de l'Eglise pour montrer comment les chrétiens doivent mé-

- priser la vie et souhaiter la mort,
1-32 13
- Merie Elie.** Les élus se reconnaîtront
au ciel, 1-18 30
- Guignon l'abbé.** Consolation à ceux
qui pleurent, 1-32, relié tr. rouge 50
- Segur Mgr.** A ceux qui souffrent,
consolations, 1-18 20
- Berlioux l'abbé.** Mois des âmes du
purgatoire ou méditations pratiques
pour chaque jour, 1-18 33
- Daude F. F. l'abbé.** Manuel com-
plet de la dévotion envers les âmes
du purgatoire, 1-32 38
- S. Alph. de Liguori.** Préparation à
la mort ou considérations sur les
vérités éternelles, 1-32 38
- Le meme ouvrage,** relié tr. rouge 65
- Manuel de la bonne mort,** par un
missionnaire, 1-32, relié 40
- L. de Port Maurice.** Le chemin du
ciel, 1-32 30
- Au ciel un ange de plus.** Frag-
ments de lettres de consolations,
1-18 20
- Cloquet l'abbé.** Mois des morts ou
délivrance des âmes du purgatoire,
prompte et facile, 1-18 25
- Dubois R. P.** La grande pensée de
l'éternité. Considérations, 1-18 30
- Bronchain R. P.** Le purgatoire
abrégé pour les défunts et pour
nous. Lectures et prières, enrichis
d'exemples, 1-18 33
- Huguet R. P.** Que Dieu est bon ! ou
pensées consolantes de Fénelon dans
les afflictions et les épreuves de la
vie, 1-18 38
- Blot R. P.** Le cœur agonisant, salut
des moribonds, consolation des affli-
gés, 2-18 50
- Lambillotte R. P.** Le consolateur
ou pieuses lectures adressées aux
malades et à toute personne affligée.
1-12 30
- Postel Mgr V.** Les douleurs de la
vie, la mort, le purgatoire. Espéran-
ce et consolation, 1-12 88
- Les trois sujets principaux, sont
traités avec des développements
tout nouveaux, des exemples nom-
breux. Ce qui concerne le Purga-
toire, entre autres, est le traité le
plus complet qui est encore paru sur
cette urgente question, dans la-
quelle il n'est permis à personne de
se désintéresser.
- Les saintes âmes du purgatoire** par
un religieux Trappiste, 1-12 38
- Rossignoli R. P.** Les merveilles di-
vines dans les âmes du purgatoire,
1-12 38
- Boudreaux R. P.** Le bonheur du
ciel, 1-12 63
- Cros R. P.** Le bon larron ou les soli-
daires de la bonne mort, 1-18 25
- L'évangile** proposé à ceux qui souf-
frent, par l'auteur des « Avis spiri-
tuels », 1-12 85
- Monbrun Alfred.** Mois des âmes du
purgatoire suivi d'une neuvaine,
1-12 50

- Assemblée de doctrine, de considérations et d'exhortations touchantes, aussi propres à instruire qu'à édifier.
- Binet R. P.** Abandon de l'âme à Dieu. Consolations des âmes désolées, 1-18 15
- D'Anglars C.** Regrets, espérances et consolations d'une âme chrétienne, 1-18 15
- S. Frs. de Sales.** Des fins dernières, 1-18 20
- Marchal R. P.** Espérance à ceux qui pleurent, 1-18 50
- Vedrenne P.** Heureux ceux qui pleurent, 1-18 50
- Huguet R. P.** Mois consolateur des âmes du purgatoire ou méditations, exemples, prières et pratiques avec une introduction sur les cimetiers, 1-18 38
- Le bonheur** de la mort chrétienne. Retraite de huit jours, 1-18 20
- Pioger l'abbé.** Au revoir ! ou la famille au ciel. Consolations pour tous, 1-18 20
- Petitpoisson l'abbé.** La charité au chevet du lit des malades et des agonisants, 1-18 25
- Faure R. P.** A ceux qui souffrent. Le bonheur au ciel ou les larmes de l'exil et les joies de la Patrie, d'après S. Thomas et les saints, 1-18 50
- Le meme.** A ceux qui pleurent. Les consolations du purgatoire d'après les docteurs de l'Eglise et les révélations des saints, 1-18 50
- Pauvert l'abbé.** La vallée des larmes, nécessité, sources et fruits de la tristesse surnaturelle, 1-18 50
- Chapot F. abbé.** Pensons au purgatoire ou nos suffrages pour les morts, 1-12 75
- A côté de la partie didactique, à laquelle l'auteur sait donner de l'intérêt, il y a la part de l'histoire, qui met en pleine lumière, par le témoignage des saints, la doctrine déjà si solidement établie.
- Sanson l'abbé.** Purgatoire et Ciel, 1-12 63
- Doctrine puisée aux meilleures sources. Rappelant à ceux qui pleurent, que la mort ne brise pas les liens qui unissent les âmes. Par nos prières, nos sacrifices, nos larmes, obtenons que celles qui achèvent de se purifier dans les souffrances du purgatoire soient admises au séjour éternel.
- Marc J. abbé.** Le ciel ou le bonheur des saints dans le paradis, 1-12 75
- Neremberg R. P.** Traité de la différence du temps et de l'éternité, avec les règles pour conduire à la perfection chrétienne, 1-12 50
- Drexelius R. P.** Considerations sur l'éternité, 1-12 75
- Le meme.** L'enfer ou les supplices des réprouvés, 1-12 75
- Le meme.** Le ciel, cité des bienheureux, 1-12 75
- Meric Elie.** Les élus se reconnaîtront dans l'autre vie, 1-16 40
- Gaume Mgr.** La vie n'est pas la vie ou la grande erreur du XIXe siècle, 1-12 50
- Crasset R. P.** La douce et sainte mort, 1-12 63
- Geramb R. P.** L'unique chose nécessaire ou réflexions, pensées et

- prières pour mourir saintement,
 1-12 60
- Le meme** L'éternité s'avance et nous
 n'y pensons pas, 1-12 63
- Herbet l'abbé.** Les consolations de
 la foi dans la mort ou quelques
 fleurs cueillies sur la tombe de nos
 proches et de nos amis qu'abrite la
 Croix, 1-12 88
- Un aide dans la douleur**, par l'au-
 teur des « Avis spirituels », 1-12 85
- Le miroir** des âmes ou exposition
 des différents états des âmes par
 rapport à Dieu, conformément à la
 réalité ou aux idées allégoriques de
 la foi, 1-12 relié 60
- Les matinees** des mères en deuil,
 1-12 relié 60
- Schoupe R. P.** Le dogme de l'enfer
 illustre, par les faits tirés de l'his-
 toire sacrée et profane, 1-18 20
- Perreyve H. abbe.** La journée des
 malades, 1-12 88
 Ce livre a été écrit, cher malade,
 pour vous consoler, vous fortifier et
 vous distraire dans les longueurs de
 l'infirmité ou de la convalescence.
- Hillegger R. P.** L'art de bien mou-
 rir, 1-18 20
- Gergeres J. B.** La charité envers les
 morts et consolation pour les vi-
 vants, 1-18, 75c réduit à 45
- Perdreau Jos. l'abbé.** La mort des
 justes dans les diverses conditions
 de la vie chrétienne, 2-12, 1,50 r. 75
 Comment nous procurer une meil-
 leure mort ? En priant beaucoup.
 En y pensant beaucoup, en nous
 représentant, par avance, nos der-
- niers instants, et en lisant la mort
 des justes.
- Armijon l'abbé.** Fin du monde pré-
 sent et mystères de la vie future.
 Conférences prêchées à la cathédrale
 de Chambéry, 2e édition, 1-12 75
- Bidon l'abbé.** Mois des âmes du pur-
 gatoire, méditations, prières, indul-
 gences, 1-18 45 occ. 25
- Le guide** des associés de l'union de
 prières et de bonnes œuvres, 1-32 05
- Petit manuel** des associés de l'union
 de prières et de la bonne mort, 1-18 25
- Provost l'abbé.** Mois des âmes du
 purgatoire, 1-18 25
- Bolo Henry.** Les dernières étapes de
 la vie chrétienne, 1-12, couverture
 parchemin 63
 Descriptions à ce point suggesti-
 ves que l'on croit retrouver ses
 morts et revivre les dernières heures
 passées avec eux.
- Le meme.** Le lendemain de la vie,
 1-12, couverture parchemin 63
 Pour lire pendant la fête des morts.
- Octave des morts.** Instructions et
 sermons sur les vérités catholiques
 relatives au purgatoire et aux dé-
 funts, 1-8 63
- Exercices de piété** pour le soulage-
 ment des âmes du purgatoire, 1-8,
 reliure basane gaufrée et ornements
 dorés 35
- L'adoration** pour les âmes du purga-
 toire à N.-S. J.-C. dans le T. S. Sa-
 crement, 1-18 03
- Le guide pieux** ou recueil de priè-
 res et de méditations, enrichi de
 prières envers les morts, 1-18, 75c.,
 réduit à 15

Celui qui sauve une âme, sauve la sienne.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

12^{ME} ANNÉE. SAMEDI, 3 NOVEMBRE 1894. VOL. XXIV, No 18

SOMMAIRE :

I. Offices extraordinaires.—II. La cause de la *Canada-Review*, jugement en faveur de Mgr Fabre.—III. A tous les amis de la bonne sainte Anne.—IV. Simples notes sur les tombeaux de sainte Anne.—V. Variétés : 1o Mgr Satolli à Ste-Anne de Beaupré ; 2o Un don du Comte de Paris à l'église de Ste-Anne de Beaupré ; 3o Mouvement des pèlerinages à Ste-Anne de Beaupré.—VI. Une résurrection.—VII. Prière en l'honneur de sainte Anne.—VIII. Conseils pratiques à nos correspondants.—IX. M. l'abbé Emmanuel Charlebois.—X. Chronique.—XI. Extrait d'un calendrier d'indulgences plénières.—XII. Aux prières.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathédrale.—Dimanche 4, ordination à 6 heures, confirmation à 8 heures.

Lundi 5.—Grand'messe pour les évêques défunts à 6.45 heures.

Mardi 6.—Grand'messe pour les chanoines défunts à 6.45 heures.

Mercredi 7.—Grand'messe pour les bienfaiteurs défunts de la cathédrale, à 6.45 heures

Sœurs des SS NN. de Jésus et de Marie.—Lundi 5, visite pastorale.

Dimanche 4.—Fête du Titulaire de St-Charles à Montréal, à Lachenaie et à Joliette. Solennité de ceux de St-Alphonse et de St-Hubert.

Dimanche 11.—Fête du Titulaire de St-Martin. Solennité de celui de St-Théodore.

LA CAUSE DE LA " CANADA-REVUE "

Jugement en faveur de Mgr Fabre

L'honorable juge Doherty a rendu son jugement, mardi dernier, dans la cause de la *Canada-Review* contre Monseigneur l'archevêque de Montréal.

Ce jugement était attendu avec impatience.

Il a été une victoire pour l'Eglise, un soulagement pour la

conscience catholique, la reconnaissance officielle par nos tribunaux civils des droits de l'épiscopat.

Ces droits avaient été méconnus, les voilà noblement vengés.

Il a été proclamé que l'Eglise catholique est reconnue dans notre pays et que le drapeau britannique la protège.

C'est une société régulièrement constituée ; l'Etat respecte ses lois, et dit à ceux qui s'en prétendent les sujets : « Vous devez « vous y soumettre. »

La leçon est bonne : elle a été donnée avec autant de force que de dignité.

Dans cette cause, c'est le principe même de la liberté religieuse qui triomphe.

Tout le peuple s'en réjouit et remercie le ciel.

Au nom de la doctrine et de la morale dont il est le gardien, au nom des âmes dont il est le guide et dont il répond devant Dieu, l'archevêque avait prohibé la lecture d'une *Revue* qui lui paraissait dangereuse.

Il avait agi comme agirait le père de famille qui enlèverait des mains de ses enfants l'arme funeste avec laquelle ils pourraient se donner la mort. Et les bons catholiques l'en avaient remercié.

Alors on l'avait traîné devant le tribunal civil et on lui avait demandé : « Pourquoi avez-vous fait cette défense ? » Et l'archevêque avait répondu : *C'est une question de conscience qui relève d'un autre tribunal.*

Et mardi, le tribunal civil, s'est prononcé : « Monseigneur, c'est une sentence que vous avez portée ; en elle, rien de malicieux. L'appréciation de vos motifs n'appartient pas à cette Cour. Vous avez exercé votre droit d'évêque ; l'on ne fait de tort à personne en exerçant son droit » (1).

Voilà ce qui ressort du jugement de l'honorable juge.

(1) This is then unquestionably not a case where this Court should interfere with, still less declare wrongful, the decision of defendant now under examination. He acted in accordance with the law of the society whose dignitary he is. Both in arriving at and putting into execution the decision that reading or otherwise supporting the *Revue* in question, should be prohibited to Catholics, and pointing out the ecclesiastical penalty which would follow disobedience to that prohibition, he was within the scope of his rights and duties as such dignitary, and is not shown to have acted maliciously. His act was therefore but the legitimate exercise of a right, as between him and those at all events to whom his prohibition was addressed. *(Extrait du jugement.)*

C'est une étude magistrale dont les plus savants jurisconsultes aussi bien que les plus humbles catholiques féliciteront l'auteur. Son énoncé a duré près de deux heures.

La *Semaine Religieuse* se fera un devoir de la publier en entier.

Les savants avocats que Monseigneur s'était choisis, Messieurs Taillon et Geoffrion, ont remporté un beau succès. Leurs plaidoyers resteront comme des monuments d'éloquence et de science légale dans les annales du barreau canadien, et à eux aussi nous offrons de tout cœur nos félicitations les plus vives et nos remerciements les plus sincères.

A TOUS LES AMIS DE LA BONNE SAINTE ANNE

Afin de répondre à un désir souvent exprimé par nos lecteurs, nous avons résolu de donner une attention spéciale à tout ce qui concerne la dévotion envers la bonne sainte Anne.

Par ce moyen, nous espérons pénétrer bientôt dans toutes les familles.

En effet, les nombreuses et florissantes sociétés de Dames de Sainte-Anne établies dans la Province ecclésiastique de Montréal, trouvant dans notre revue non seulement un écho fidèle de leur piété envers la grande Thaumaturge, mais aussi un aliment solide et varié très propre à développer encore cette dévotion déjà si populaire au Canada, ces sociétés, avons-nous cru, se feront un devoir de nous encourager et de leur sympathie et de leurs contributions.

Leurs contributinos, les Dames de Sainte-Anne pourraient facilement nous les apporter en prenant, au nom et avec l'argent de la Société dont elles font partie, quelques abonnements à la *Semaine Religieuse*. Les numéros reçus par cette voie, en circulant parmi les membres des diverses congrégations, iront porter au sein de toutes les familles l'esprit de foi, de piété et de charité ; et, grâce aux fruits salutaires opérés par la lecture de notre journal, les mères chrétiennes trouveront, avant longtemps, que jamais les fonds de leur pieuse association n'avaient donné un bénéfice plus profitable et plus tangible.

Leur sympathie et leur concours, tous nos amis, peuvent nous les accorder ; Io—en disant à l'occasion, une bonne parole

en faveur de notre revue et en la propageant dans le cercle de leurs connaissances et de leurs parents ; IIo—en nous envoyant des annonces, des comptes rendus de pèlerinages, en un mot, tout ce qui peut contribuer à la gloire de la grande Sainte des canadiens et se rapporter à son histoire et à son culte actuellement ou dans les siècles passés ; IIIo—en nous communiquant des renseignements authentiques ou puisés à bonne source sur les sanctuaires de la paroisse qu'ils habitent, dédiée à sainte Anne ou centre d'un culte spécial en son honneur ; IVo—en nous écrivant le récit des grâces importantes obtenues par l'intercession de sainte Anne et dont ils pourraient attester l'exacte vérité.

Ainsi donc, toutes les personnes qui se sentiraient inspirées de nous aider dans cette œuvre nouvelle, entreprise toute entière à l'honneur de notre illustre Patronne et au salut des âmes, sont priées de se mettre immédiatement en rapport avec M. le Directeur de la *Semaine Religieuse*, à l'archevêché de Montréal.

SIMPLES NOTES SUR LES TOMBEAUX DE SAINTE ANNE

On trouvera dans le numéro 14 du présent volume de la *Semaine Religieuse* le récit abrégé de la vie de la bonne sainte Anne.

Nous allons parler, cette semaine, des différents tombeaux qui ont pu avoir le privilège de posséder pendant un certain temps le corps de la grande Thaumaturge.

D'après une tradition assez généralement admise jusqu'à ces dernières années, les restes mortels de saint Joachim et de sainte Anne furent déposés dans un sépulcre neuf, creusé dans le roc vif, sur les bords de la vallée de Josaphat, où se tiendront, au dernier jour, les redoutables assises du jugement général, et non loin de la grotte de l'Agonie, trempée, à la veille de la Passion, par la sueur de sang et d'eau de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Là aussi, on aurait enseveli plus tard, près de leurs parents et de leurs ancêtres, saint Joseph et la très sainte Vierge.

Dans tous les cas, vers le 4e siècle, par les soins de l'impératrice Héléne, une église fut construite en cet endroit. Ce sanctuai-

re est remplacé en partie maintenant par une modeste basilique en forme de croix latine d'environ 90 pieds de long sur 25 de large, dédiée au Seigneur sous le vocable de l'Assomption.

Et, s'il faut en croire les renseignements fournis par les guides, quatre des autels régulièrement disposés le long des murs latéraux de l'avant-corps de cette basilique, rappelleraient le site exact de ces vénérables sépultures.

Sans chercher, pour le moment, à résoudre ces difficiles problèmes, jetons un coup d'œil sur l'édicule qui renferme ces autels funéraires:

S'ouvrant sous un porche gothique, flanqué de deux contreforts romans et décoré de vignes grimpantes ainsi que de gracieuses colonnettes à chapiteaux foliés, un large escalier en pierre du pays s'enfonce de quarante-huit de grés dans le sol et conduit au sanctuaire de l'Assomption. Du côté droit, à la vingt-unième marche, une chapelle est pratiquée dans les parois du mur d'enceinte. Deux autels modestes et nus s'y éèvent en regard l'un de l'autre. Ils marquent, suivant l'opinion que nous avons rapportée, celui de gauche, en entrant, le tombeau de saint Joachim, et celui de droite, le tombeau de sainte Anne.

Hélas ! la visite de cette basilique est aujourd'hui une cause de tristesse pour les pèlerins. Car, tandis qu'il est permis à tous les chrétiens des rites dissidents d'officier dans ce sanctuaire ; tandis que les musulmans eux-mêmes y possèdent un mihrab où ils peuvent prier sans être inquiétés ; seuls les catholiques latins en sont exclus depuis 1757, en dépit de leurs firmans plusieurs fois confirmés par la Sublime-Porte, notamment en 1856 et en 1857.

Ainsi, il y a quelques années, pendant notre séjour à Jérusalem, schismatiques, disciples de Mahomet, catholiques et religieux franciscains se tenaient en permanence aux abords de cette église ; et, entre les trois groupes, armés les uns pour la défense de droits réels et payés, les autres pour la conservation injuste de droits extorqués par la fraude et la violence, un conflit sérieux paraissait inévitable. C'était là, on le comprend, un état de choses qui nous fit mal au cœur !

* * *

Mais d'un autre côté, voici des considérations qui seront de nature à consoler les amis de la bonne sainte Anne.

Plusieurs prétendent, en ayant soin d'appuyer leur affirmation sur des preuves non dépourvues de valeur historique, que, si toutefois ils ont été primitivement ensevelis dans la vallée de Josaphat, les restes de saint Joachim et de sainte Anne furent certainement transportés plus tard dans l'intérieur de la ville de Jérusalem, sous les voûtes mêmes de la résidence de l'illustre patriarche. Selon ces mêmes auteurs, la date de ce changement possible de sépulture serait difficile à préciser ; mais elle remonterait, d'après des indications trouvées par eux dans les archives musulmanes, à une époque très reculée, et sans aucun doute avant les premières années de l'occupation de la Palestine par les francs.

Nous disons : changement possible de sépulture ; car les arguments ne manquent pas pour permettre de soutenir que ce n'est point en dehors des murs de Jérusalem, mais bien dans l'enceinte de la ville que le corps de sainte Anne fut déposé immédiatement après sa mort.

Voilà pourquoi on a soutenu, avec des raisons assez probantes, que si jamais l'église de l'Assomption a possédé les saintes dépouilles des parents de Marie, ce ne fut que vers le 15^e siècle, époque de guerres et de trouble, où les sanctuaires de la vallée de Josaphat offraient plus de sécurité que les édifices religieux de la Cité Sainte.

Voici d'ailleurs en quels termes les franciscains qui se sont toujours montrés les plus ardents défenseurs des traditions orientales, parlent de l'opinion qui plaçait le sépulcre de notre Sainte dans la basilique de l'Assomption : « L'usage de se faire ensevelir auprès de ses parents et de ses ancêtres est aussi ancien que le judaïsme. Conséquemment, la sainte Vierge aurait eu sa sépulture auprès de celles de saint Joachim, de sainte Anne et de saint Joseph. Il est vrai que l'authenticité de ces derniers tombeaux est contestée. Ni les historiens des croisades, ni les relations des pèlerinages de cette même époque, ni d'autres ouvrages antérieurs au 15^e siècle ne parlent de la tradition qui les place dans l'église de l'Assomption. »

Quoiqu'il en soit de toutes ces contestations, hâtons-nous de le répéter, il est consolant pour les pèlerins de pouvoir penser que le corps de sainte Anne a reposé, en second lieu au moins, dans son ancienne résidence de la Ville-Sainte.

En effet, de tous les lieux saints de Jérusalem, cette maison transformée par sainte Hélène et les croisés en un temple magnifique, est l'un des rares édifices religieux qui appartiennent aujourd'hui sans partage aux catholiques.

Comme celle de l'Assomption, cette église, il est vrai, était tombée elle aussi au pouvoir des turques ; mais depuis la guerre de Crimée, ce coin de terre bénie a été rendu à sa destination première, grâce à l'habileté, à l'énergie et au dévouement du consul français. Et la France s'est faite un devoir d'entreprendre sans retard et à ses frais la restauration du sanctuaire de Ste-Anne de Jérusalem.

A bientôt la description de cette vénérable église et le récit des fouilles qui ont amené la découverte du tombeau de sainte Anne

VARIETES

I. — Mgr Satolli à Ste-Anne de Beaupré.

Mgr Satolli et M. l'abbé Papi, son secrétaire, ont profité de leur visite à Québec pour aller prier la bonne sainte Anne dans son magnifique sanctuaire de Beaupré.

Les distingués visiteurs étaient accompagnés de plusieurs prélats et d'un grand nombre de prêtres.

A Ste-Anne de Beaupré, ils ont été reçus, au seuil de la basilique, par le R. Père Allard qui leur a souhaité la bienvenue dans un discours en latin. Après s'être agenouillé et avoir prié pendant quelques instants, Mgr Satolli a vénéré la relique insigne dont ce sanctuaire a été enrichi ; et puis les visiteurs sont allés voir tous les endroits pieux de ce pèlerinage incomparable.

Le Délégué apostolique a été l'hôte des RR. PP. Rédemptoristes.

En revenant à Québec, Sa Grandeur fut saluée, au Château-Richer, par le son des cloches ; l'église, le presbytère et plusieurs résidences privées étaient pavoisés.

II. — Un don du Comte de Paris à l'église de Ste-Anne de Beaupré.

A l'occasion de la mort du Comte de Paris, il nous a paru intéressant de rappeler le soin religieux que prit le noble Prince, pendant son voyage en notre pays, de faire un pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré. « Puisque je suis exilé de la France, disait-il, et empêché d'aller à Ste-Anne d'Auray, j'irai prier sainte Anne, au Canada, dans son sanctuaire privilégié de Beaupré. »

Le Comte de Paris exécuta ce pieux projet avec son fils le duc d'Orléans, accompagné des personnages de sa suite et d'un certain nombre des plus distingués citoyens de Québ.-c. Neuf mois plus tard le curé de la paroisse de Ste-Anne recevait la lettre suivante :

« Stowe House, Buckingham, 3 juillet 1891.

« Mon Révérend Père,

« Je puis enfin vous envoyer, pour le sanctuaire de Beaupré, le « souvenir que je vous ai promis, dans ma visite du 29 octobre « 1890. Il a fallu du temps pour faire exécuter, par un artiste pa- « risien, ce bas-relief en argent ciselé. Il représente mon aïeul « saint Louis offrant son sceptre à sainte Anne...

Votre affectionné,

PHILIPPE, Comte de Paris. »

Ce magnifique bas-relief est fixé dans un fort beau cadre doré portant cette inscription :

« Offert par le Comte de Paris à l'église Ste-Anne de Beaupré, en souvenir de sa visite, le 29 octobre 1890.

Au bas du cadre brille un émail aux armes du Prince, *trois fleurs de lys sur fond d'azur*.

« Il nous est impossible, disent les Annales de Ste-Anne, de décrire le mérite artistique de ce bas relief ; on y reconnaît une main de maître. Le dessin, dans tous ses détails, est d'une pureté remarquable. Saint Louis occupe le centre du tableau, couronné en tête, revêtu du manteau fl-urdelisé. Sa noble figure respire l'énergie, la bonté et la piété qui ont distingué ce grand roi et ce grand saint. Il est à genoux au pied d'un autel de sainte Anne, dans une chapelle de style ogival, dont les ornements variés sont traités avec la plus exacte fidélité archéologique.

« Tout le monde appréciera l'heureuse idée dont la piété du Comte de Paris s'est inspirée dans cet hommage, « *Saint Louis offrant son sceptre à sainte Anne.* » La richesse de ce don vraiment princier et la perfection de son exécution artistique, témoignent à perpétuité que la munificence du chef de la Maison de France était à la hauteur de ses sentiments religieux, et de la noblesse du sang d'un descendant de saint Louis. »

III.—Mouvement des pèlerinages à Ste-Anne de Beauport.

Année	Nombre des pèlerins	Pèlerinages organisés
1874.....	17,200	12
1875.....	27,000	17
1876.....	28,000	40
1877.....	30,500	45
1878.....	37,530	40
1879.....	37,500	42
1880.....	36,500	40
1881.....	50,000	63
1882.....	54,000	78
1883.....	58,174	70
1884.....	61,725	83
1885.....	79,282	106
1886.....	85,659	114
1887.....	90,884	109
1888.....	91,437	116
1889.....	100,951	111
1890.....	105,672	129

On le voit la dévotion envers Sainte Anne augmente toujours. De 17,200 qu'il était en 1874, le nombre des pèlerins s'est élevé cette année, 1894, à 200,000,

UNE RESURRECTION

La petite Françoise Marquer, âgée de huit ans, s'amuse toute seule sur la chaussée du moulin de Vauferrier, à l'endroit où l'eau du canal se jette dans l'étang.

Attirée par le bruit, elle s'avance, fait un faux pas et tombe.

Le courant la porte aussitôt sous la roue, dont les ailes restent embarrassées en l'écrasant.

Le père de Françoise sort en ce moment pour découvrir ce qui arrêtait la roue ; au même instant, il se souvient de sa fille, il l'appelle, sa femme accourt et tous deux n'entendent que le mugissement de l'eau comprimée.

Ils ont alors compris tout leur malheur.

On s'élançe vers la bonde pour arrêter les eaux ; on s'enfonce sous les roues ; la pauvre petite fille était là depuis un quart d'heure, aplatie et méconnaissable.

En lui ôtant ses habits on la trouve tellement déformée qu'il n'y avait plus une lueur d'espérance. Le père de l'enfant se retire navré de douleur ; la mère se dispose à l'imiter pour s'abandonner plus librement à son désespoir, lorsqu'une pieuse femme prononce le nom de sainte Anne.

A ce doux nom, tous les cœurs s'ouvrent à la confiance.

Pourquoi n'obtiendrait-on pas ce que tant d'autres ont obtenu ?

A genoux près du cadavre, l'inconsolable mère fait vœu de porter son enfant à Ste-Anne d'Auray. Elle achevait à peine que la petite Françoisé respire.

A ses cris de joie son mari accourt et renouvelle le même vœu ; l'enfant pousse alors un nouveau soupir et reprend si rapidement ses forces, que le lendemain matin il ne restait plus de l'accident que des cicatrices qui devaient attester le miracle. (*Procès verbal de 1629.*)

PRIERE EN L'HONNEUR DE SAINTE ANNE

O glorieuse sainte Anne, bénie entre les mères, qui avez eu pour fille, à vous très obéissante, la Mère même de Dieu, j'admire la sublimité de votre vocation, et les grâces dont le Très-Haut vous a enrichie.

Je m'unis à Marie toujours Vierge, pour vous honorer, vous aimer et me placer sous votre protection. Je consacre à Jésus et à Marie et à vous toute ma vie comme l'humble tribut de ma dévotion. Obtenez-moi de la passer saintement, pour me rendre digne du Paradis. Ainsi soit-il.

Le Souverain Pontife Pie IX a attaché cinquante jours d'indulgences à la récitation de cette prière une fois le jour ; ils sont applicables aux âmes du Purgatoire. (Bref du 4 juin 1869)

CONSEILS PRATIQUES A NOS CORRESPONDANTS

Comme plusieurs de nos futurs correspondants, qui seront nombreux, nous n'en doutons pas, pourraient être embarrassés faute de savoir au juste comment s'y prendre pour collaborer d'une manière avantageuse à la rédaction d'un journal, nous don

nous ici même un certain nombre de conseils destinés à les mettre parfaitement à l'aise.

1. Quoique vous vouliez adresser à notre revue, faites vite et envoyez de même. Ce qui est nouveau quand vous le pensez ne le sera plus si vous perdez une heure.

2. Soyez clair, écrivez lisiblement. Soignez surtout les noms propres et les chiffres. Ne mettez pas : « hier ou aujourd'hui, » mettez le jour ou mieux la date.

3. Multipliez les alinéas et faites vos phrases courtes, vous ferez le bonheur du lecteur.

4. Mettez plus de points que de virgules. Mais n'oubliez ni les uns ni les autres.

5. Ne surchargez jamais ni un mot ni un nombre. Raturez et écrivez plus loin ou au-dessus du mot douteux.

6. *Essentiel.* N'écrivez jamais que sur un côté de la page.

Cent lignes écrites sur le *recto*, séparées en vingt parties et remises à vingt ouvriers, se composent en cinq minutes.

Cent lignes écrites sur le *recto* et le *verso* ne peuvent être confiées qu'à un seul ouvrier et demandent environ deux heures.

7. Ce qu'on remet à demain est exposé à n'être jamais.

8. Quoique vous écriviez, signez. Mettez votre adresse.

N'ayez point d'inquiétude ; un journal violerait le secret professionnel si, quand vous vous confiez à lui, il citait votre nom sans votre volonté formelle. Mais il ne peut tirer aucun parti d'une assertion, d'une communication qui n'a pas d'auteur.

9. Enfin, si vous n'aviez pas l'habitude d'écrire ou si vous n'en avez pas le temps, ne vous gênez pas, envoyez des notes ; avec de la pratique on vite fait de ces simples notes un article utile et intéressant.

M. L'ABBE EMMANUEL CHARLEBOIS

(Pour la *Semaine Religieuse*).

Encore une perte pour le diocèse de Montréal ; un deuil en particulier pour le collège de L'Assomption. L'un des prêtres les plus dévoués de cette maison vient de s'éteindre à l'hôpital de la Providence, à L'Assomption. M. l'abbé Emmanuël Charlebois, consumé lentement par la phtisie, s'est endormi dans la paix du Seigneur samedi, le 27 octobre.

Il était dans la vingt-neuvième année de son âge, et la troisième de son sacerdoce.

Né à Ste-Marguerite des Monts, d'une famille qui a donné à l'Eglise plusieurs de ses membres, M. Charlebois avait puisé au foyer paternel l'amour de Dieu et la pratique des vertus chrétiennes. Caractère fortement trempé, intelligence lumineuse et sûre, cœur généreux et bon, il réunissait cet ensemble de qualités qu'on retrouve toujours dans les âmes choisies et privilégiées. Ceux qui l'ont connu, durant ses études classiques et théologiques au collège de l'Assomption, ne cessaient d'admirer sa persistance au travail, son esprit de discipline, sa piété vraie, soutenue par une foi vive et ardente. Quel zèle pour le bien ! quelles ressources lui découvrait sa charité ! quelle douceur qui faisait aimer la vertu ! Elève, séminariste, prêtre, il fut le modèle de ses confrères, et tous l'aimaient.

Après son élévation au sacerdoce, ses supérieurs lui ayant remis la direction de l'école d'agriculture de l'Assomption, il consacra son temps et ses peines à faire grandir et prospérer cette institution. C'est là que se développèrent les germes de la maladie qui devait l'emporter.

En prenant sa retraite chez les Sœurs de la Providence, il s'était juré d'accepter avec joie et résignation toutes les épreuves que Dieu lui ménageait ; avec la grâce céleste, il a tenu parole, en dépit de souffrances longues et cruelles. La mort l'a trouvé prêt, rempli de mérites, soutenu par le dévouement des religieuses et de ses confrères, fortifié par la visite de Jésus-Hostie.

Les funérailles de M. Charlebois ont eu lieu mercredi dernier, dans l'église paroissiale de l'Assomption. Les confrères et les amis étaient nombreux ; Sa Grandeur Mgr Fabre présidait à la cérémonie.

La dépouille du regretté défunt a été déposée dans la crypte du collège, dans cette maison qu'il a tant aimée et qui ne l'oubliera jamais.

Archevêché de Montréal, 29 octobre 1894.

M. l'abbé Emmanuel Charlebois, décédé à l'Assomption, samedi le 27 octobre, était membre de la société d'une messe.

L. E. COUSINEAU, Ptre, *Vice-Chancelier*.

CHRONIQUE

Félicitations à Monseigneur l'archevêque. — Demain, premier dimanche du mois, il y aura réception comme d'habitude, à l'archevêché, à huit heures du soir.

Ce sera, pour rendre visite à Monseigneur, une excellente occasion, dont pourront profiter les nombreux citoyens qui ont exprimé le désir d'offrir leurs félicitations à Sa Grandeur, au sujet de l'heureux issue du procès qu'on lui avait intenté.

Indulgences.—(Résumé ; POUR LES CONDITIONS, VOIR LE *Calendrier*, PAGES 101 et 102).

Rosaire ; le 4 (1).

Scapul. noir ; le 11.

Scapul. bleu ; le 10.

Zélatrices du Sacré Cœur ; le 11.

Ordinations. — Dimanche, le 28 du courant, Monseigneur l'archevêque a conféré dans sa cathédrale les ordres suivants :

Diaconat : Eug. P. Guilbeault, Montréal ; P. J. McKeon, London ; J. H. Breunan, Manchester ; T. R. Halpin, New-York ; W. A. Grefllan, Springfield ; D. J. Maloche, Valleyfield.

Sous-diaconat : Jos. Forest, Arthur Forest, Montréal.

Nominations. — Par décision de Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. Alph. Bourgeois, vicaire à St-Charles de Montréal.

M. J. B. Drosiers, vicaire au St-Esprit.

M. Odilon Forest, vicaire au Sacré-Cœur à Montréal.

M. Gustave Melançon, vicaire à St-Martin.

Dernières recommandations d'un père à ses enfants. —

La prière du matin et celle du soir n'ont jamais retardé l'ouvrage.

— Le travail du dimanche n'a jamais enrichi personne. — Le blasphème porte malheur. — La division dans les familles est souvent cause de leur ruine. — Le bien volé n'a jamais prospéré. — L'aumône et les bonnes œuvres n'ont jamais conduit personne à l'hôpital. — On paie bien cher dans la vieillesse les sottises du jeune âge. — Plus on fait le brave contre le bon Dieu, plus on tremble à l'heure de la mort.

—

—

—

—

—

Le R. P. Joseph. — On annonce de la Trappe de N.-D. du Lac, à Oka, la mort du R. P. Joseph, un des plus vieux et des plus distingués religieux de l'abbaye.

Le R. P. Joseph était né en France, près de Toulouse.

Ses funérailles ont eu lieu le 24 octobre dans le cimetière du monastère.

Comme on le sait les trappistes sont enterrés sans cercueil.

On les couche dans leur fosse, après les avoir enveloppés dans

(1) Voir le No précédent, page 282.

leur habit de chœur et leur avoir relevé leur scapulaire sur le visage.

Le Chapitre général de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes.—Le Chapitre général de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes s'est assemblé le jeudi 11 octobre, et a dû terminer ses séances vers le 22 ou le 23 de ce mois.

Cette importante réunion n'a lieu, sauf événements extraordinaires, que tous les dix ans. Il y a précisément dix ans qu'il avait nommé le très honoré F. Joseph Supérieur général, succédant au F. Irlide, décédé le 25 juillet 1884.

Le Chapitre tient ses séances à Athis, en Seine-et-Oise, dans la charmante maison de retraite élevée sur la propriété et près du château qu'illustra autrefois Mlle de Scudéri.

Le Chapitre comprend, outre le Supérieur et ses douze assistants, une centaine de délégués envoyés par les quinze mille Frères répandus dans le monde entier et divisés en districts.

Chaque district comptant plus de cent religieux profès a le droit d'élire un député en augmentant de un à chaque centaine commencée.

Il est d'usage dans l'Institut que le Supérieur général remette ses pouvoirs à l'assemblée, après dix années d'exercice, mais il est d'usage aussi que ses pouvoirs lui soient confirmés jusqu'à la mort.

Il faudrait des raisons de santé bien graves pour que le Chapitre acceptât la démission du très honoré F. Joseph, qui depuis si longtemps a su mériter, non seulement l'estime et la confiance, mais aussi la vénération de tous ceux qui ont l'avantage de le connaître.

L'un des Assistants, le F. Raphaëlis, qui trouva la mort dans la catastrophe de Saint-Gervais, n'a pas été remplacé : le Chapitre devra lui donner un successeur.

Enfin, le grand Chapitre s'occupera des questions aussi graves que nombreuses que soulève nécessairement le gouvernement d'un ordre enseignant répandu dans les cinq parties du monde.

Profession religieuse. — Le 24 du mois dernier, dans la chapelle de la Mère des Sœurs de la Providence, Sa Grandeur Mgr L. F. L'flèche, évêque des Trois-Rivières, assistée de deux chanoines de sa cathédrale, MM. Nap. Caron, curé de Maskinongé, et H. Baril, du séminaire des Trois-Rivières, recevait les vœux de religion de M^lles M. Alexina Goulet, de St-Thomas de Joliette, dite Sr Marie Emma ; Victorine Amélie Lachapelle, de Hull, dite Sr Benoîte ; Rose de Lima Gauthier, de St-Henri à Montréal, dite Sr Vénérande ; M. Louise Bertha Paquin, de Trois-Rivières, dite Sr Amable ; Caroline Sophie Béland, de St-Léon le Grand, dite Sr Donat ; Joséphine Arthémise Pell-rin, de St-Cyrille Wendover, dite Sr Lucas ; M. Roselinda Payant, de Montréal, dite Sr Médard ; M. Bibiane Julien, de Trois-Rivières, dite Sr Zephire.

Le sermon de circonstance a été donné par Monsieur l'abbé V. H. Marre, du Séminaire St-Sulpice qui, à 5½ hrs. du matin, présidait la cérémonie de *Véture* de Mesdemoiselles Henriette Caroline Boudreau, Angéline Giroux, M. L. Georgianna Maunier, M. Octavie Alma Malette, M. Georgianna Lucie Pratte, M. Emma Héloïse P. sson, Marie Anna Ida Bégin, Marie Louise Laframboise, Marie Eugénie Domitille Dépatie, Marie Amanda Trudél, Marie Eugénie Amanda Parent, M. Anastasie Laura Jutras, M. Eléonore Oliva Jutras, M. Sophie Elvire Robidoux, Marie Louise Faultz, novices de la même communauté.

Pèlerinage. — Le 28 octobre, dernier dimanche du mois du Rosaire, avait lieu une de ces belles démonstrations qui attestent hautement la grandeur et la vivacité de la foi dans notre ville.

Les membres de l'Association de Tempérance de l'église St-Pierre, au nombre d'environ 400, y compris la nouvelle Société d'enfants dite « Des Précurseurs », se rendaient, bannières en tête, au sanctuaire de Notre-Dame des Sept Douleurs (Providence Maison-Mère), sous la présidence du Rév. Père Guillet, O. M. I., directeur de cette belle Association. Il y eut sermon suivi de la messe et de la communion générale des associés.

Ce n'est pas la première fois que l'on vient déposer de pieux hommages aux pieds de la Madone. Aussi cette Mère de Miséricorde, consolation de ceux qui souffrent, dut-elle se plaire à répandre de nouvelles grâces sur les pieux pèlerins. Puisse ce bel exemple trouver des imitateurs !

Hommage au clergé Canadien. — Un journal de Paris nous apporte, sous la signature de son rédacteur en chef, M. Lezé, un bel hommage au clergé canadien.

« Dans le rapport annuel de la Société d'industrie laitière de la Province de Québec, écrit M. Lezé, nous avons remarqué une aimable et paternelle allocution prononcée par Mgr Decelles, évêque de Druzipara. »

Appréciant ensuite la part active que le clergé canadien prend à toutes les œuvres nationales, l'éminent écrivain continue : « Les prêtres et les évêques du Canada donnent un énergique concours matériel aux choses du pays. »

« C'est à l'avantage général que les curés se mêlent de guider leurs paroissiens, de les instruire ou de leur faciliter les moyens de s'instruire ; il résulte de là que prêtres et laïques se voient plus souvent, se connaissent mieux, s'estiment et s'aiment davantage. »

« Aussi évêques et prêtres ont-ils été vivement félicités à la réunion et un ordre du jour, leur votant des remerciements, a été couvert d'applaudissements. »

Pour les reliques de saint François d'Assise à Québec. — Dans la nouvelle que nous allons donner, tous les membres du Tiers-Ordre trouveront un sujet de réjouissance et d'édification.

Ces jours derniers, le supérieur du Séminaire de Québec a reçu d'une tertiaire de saint François un certain nombre de bijoux, de bagues, de bracelets et de pierres fines, destinés à l'ornementation du modeste reliquaire renfermant des reliques insignes du saint Patriarche que possède le Séminaire.

Ce don gracieux arrive fort à propos, et fait espérer qu'avant longtemps les ossements de saint François seront exposés, en ce pays, à la vénération de tous les fidèles, dans un monument digne de l'illustre fondateur d'ordre religieux.

Nouvelles religieuses du diocèse de St-Hyacinthe. —

Vêtue religieuse — Vendredi, le 26 octobre dernier, à l'Hôtel-Dieu des Sœurs de la charité de St-Hyacinthe, ont reçu l'habit religieux les novices dont les noms suivent : Sœurs Anna Tongas, de St-Albans, Vt., ; Anna Brasseur, de St-Valérien, Jeannette Rousseau, d'Acton-Vale ; Pulchérie Rho, de Bécancour ; M. Rose-Angéla Grénon, de St-Simon ; M. Elmiro Giroux, dite S. Félix, de Ste-Angèle.

La cérémonie a été présidée par M. l'abbé J. Chaffers, aumônier de l'Institut.

Nouvelles religieuses du diocèse de Sherbrooke. —

Quarante-Heures. — Au couvent de Magog, le 3 novembre. — A Ste-Hedwig de Clifton, le 7 novembre.

Nomination. — Par décision de Mgr Paul LaRocque, M. l'abbé C. E. D. Ouellet a été nommé vicaire à St-Jean-Baptiste de Sherbrooke-Est.

Retraites paroissiales. — Le R. P. Gladu prêche, cette semaine, à St-Juïen de Wolfestown, et le R. P. Lewis, à St-Adolphe de Dudwell.

La Toussaint. — Sa Grande tr, Mgr LaRocque, a officié pontificalment dans sa cathédrale. Elle part aujourd'hui pour Coaticook. Avec la visite de cette paroisse, se terminera la tournée pastorale pour cet automne.

La St-Charles. — Mardi, le 6 novembre, au séminaire, messe pontificale en l'honneur de saint Charles, patron de cette institution. M. l'abbé F. P. Dignan, curé de St-Philippe de Windsor Mills, y donnera le sermon de circonstance.

AUX PRIERES

- M. l'abbé Emmanuel Charlebois, L'Assomption.
- Honorable Honoré Mercier, comte romain, Montréal.
- Sr Marie Herménégilde, née Aurélie Racette, professe converse des Religieuses des SS. NN. de Jésus et de Marie, Hochelaga.
- Sr M. Flore, née Marie Louise Tessier, des Sœurs de la Providence, décédée à la Maison Provinciale de Vancouver, Wash.
- Sr Odilon, née M. Albina Desrosiers, de la même communauté.

EXTRAIT D'UN

CALENDRIER PERPETUEL D'INDULGENCES PLENIERES

I.—Indulgences indépendantes des fêtes.

30 INDULGENCES QUI PEUVENT ÊTRE GAGNÉES CHAQUE MOIS.

(Suite).

f) Premier dimanche de chaque mois.

CONFR. DU SAINT-ROSAIRE ; trois indulg. plén. applicables aux déf. : 1^o COMMUN., PRIÈRE dans l'église de la confr. ; *confess.* — 2^o VISITE à la chap. de la confr. ; *confess., commun.* — 3^o ASSIST. A LA PROCESS. de la confr. ; *confess., commun., prière* (1).

g) Deuxième dimanche de chaque mois.

CONFR. DU SCAPUL. DE NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL ; *confess., commun., prière*, assist. à la procession (2). — Applicable aux déf. *(A suivre).*

II.—Indulgences attachées aux fêtes fixes et mobiles.

NOVEMBRE

Dans le cours du mois de novembre.

POUR TOUT FIDÈLE qui a fait chaque jour du mois quelque exercice de piété en faveur des déf. ; *confess., commun., visite, prière.*—Applicable aux déf.

POUR TOUT FIDÈLE qui a fait pendant 9 jours (ou même 7) quelques pieux exercices de piété en faveur des déf. ; *confess., commun., prière* pendant ces jours d'exercices ou l'un des 8 jours suivants (3).—Applicable aux déf.

(1) Les confrères malades qui ne peuvent ni communier ni assister à la procession du Rosaire, gagneront cette 3^e indulg., en récitant 5 diz. du rosaire, avec le ferme propos de se confesser et de communier aux temps prescrits par l'Eglise. — Ceux qui sont en voyage ou en service devront dire le rosaire entier.

(2) La procession du scapulaire du Mont-Carmel a ordinairement lieu dans les églises paroissiales le 2^e dimanche de chaque mois. Les confrères qui, ayant communie, ne pourront commodément y prendre part gagneront cette indulg. en faisant le même jour une visite à la chapelle de la confrérie.

(3) On peut faire une fois l'an, en tout temps, cette neuvaine (ou ce septenaire) de prières pour les déf. et en gagner les indulg., une plénière (en accomplissant les conditions pendant la neuvaine ou l'un des huit jours suiv.) et une de 300 jours chaque jour de ces exercices.

Pour tout fidèle qui chaque jour du mois (4) médite sur la Passion, récite pour les déf. 5 *Pater* et *Ave* avec le v. « Nous vous en supplions, Seigneur, secourez vos serviteurs que vous avez rachetés par votre précieux sang » (ou bien l'oraison jaculatoire « Miséricorde, ô Père éternel, par le précieux sang de Jésus-Christ ») et enfin le *Requiem æternam*... (en français « Seigneur, donnez-leur le repos éternel, et que la lumière éternelle luise pour eux ») ; *confess.*, *commun.*, *prière* aux intent. ordinaires et pour les déf.—Applicable aux déf.

UNION DE PRIÈRE ; *confess.*, *commun.*, *prière*, assist. à la messe chantée pour les associés déf. (5).

10. S. Andre Avellin, *confess.*, theatin.

SCAPUL. DE L'IMMAC.-CONCEPT. ; *confess.*, *commun.*, *visite*, *prière*.—Applicable aux déf.

11. S. Martin, eveque de Tours, (France).

Zélateurs et zélatrices du Cœur de Jésus ; *confess.*, *commun.* aux intent. spécif., *prière*.

J. S.

(4) On peut faire ces 30 jours d'exercices en aucun temps de l'année, et gagner 300 jours d'indulg. chaque jour, outre une indulg. plén. l'un de ces 30 jours.

(5) Cette messe de *Requiem* chantée tous les ans à Notre-Dame (Montréal), aura lieu cette année le 15 nov.

LIQUIDATION BEULLAC

Les syndics Kent & Turcotte désirent informer le clergé et les communautés religieuses qu'ils ont reçu instruction de faire vendre par encan, en détail et sur catalogue, le fonds de commerce de M. Raymond Beullac, 1674 rue Notre-Dame, consistant en un assortiment considérable d'ornements d'église au montant de \$17,000.00.

Cette vente est absolument sans réserve et aura lieu mercredi, le 7 novembre, à 10 heures. Elle sera continuée jusqu'à ce que tous les effets soient vendus.

C'est une occasion unique d'acheter à sacrifices ce genre de marchandises. Les articles seront adjugés au plus haut enchérisseur. Entre autre choses, il y a à vendre près de 1000 statues de toutes dimensions.

MANDEMENT

DE

Monseigneur l'Archevêque de Montréal

ET DE

Nos Seigneurs les Evêques de la Province Ecclésiastique de Montréal

RECOMMANDANT L'ŒUVRE DE L'UNIVERSITE

NOUS, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUE
ET EVÊQUES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL.

*Au clergé séculier et régulier, et à tous les fidèles de Notre Province,
salut et bénédiction en Notre-Seigneur.*

Nos très chers Frères,

Au premier rang des œuvres qui intéressent l'Eglise, la patrie et la famille, doit se placer, sans contredit, celle de l'Université catholique, puisque dans l'Université, se donne l'enseignement destiné à former ceux qui, par leur profession, sont appelés à exercer la plus grande influence sur la société civile et religieuse.

Aussi, les Souverains Pontifes ont-ils prouvé, en maintes circonstances, que cette œuvre leur était chère entre toutes. Sans remonter, pour nous en convaincre, à ces siècles fameux, qu'on pourrait appeler l'âge d'or des Universités, nous n'avons qu'à nous rappeler les bulles et les décrets solennels, donnés à différents peuples, et à la nation canadienne en particulier, par Pie IX, de grande et vénérée mémoire, et par son illustre successeur, Léon XIII, glorieusement régnant.

De tout temps, Nous pouvons le dire, l'épiscopat, le clergé, les gouvernements et les peuples catholiques ont eu à cœur d'entrer dans les vues du Saint-Siège et de seconder efficace-

ment ses nobles efforts pour le développement et la diffusion de la science divine et humaine.

Ce qui s'est passé au Canada depuis plusieurs années : tentatives généreuses, sacrifices accomplis, longues et vives discussions, projets multiples, appels réitérés au tribunal de Rome, démontre l'intérêt que le pays entier a pris à la question de l'Université catholique.

Nous croyons aujourd'hui de Notre devoir, Nos très chers Frères, de venir vous en parler encore, et de la recommander à votre générosité, en même temps qu'à votre patriotisme et à votre esprit de foi.

Le décret "*Jam dudum*" du 2 février 1889, a donné à cette question, débattue pendant si longtemps, sa solution définitive. Seule, l'Université Laval y était reconnue et regardée par le Souverain Pontife comme l'Université catholique du Bas-Canada, et quant à sa succursale, établie depuis plusieurs années à Montréal, Léon XIII disait : " Nous voulons qu'elle soit conservée comme un autre siège de la même Université, et qu'elle y tienne lieu de l'Université Laval, exerçant son magistère à Montréal."

Puis le Saint-Père ajoutait, en formulant ses vœux pour la prospérité de l'institution qu'il prenait sous sa protection auguste : " Par-dessus tout, c'est notre persuasion que les catholiques du Canada, laissant de côté leurs dissensions, et réunissant leurs forces, mettront constamment leurs soins à affermir de plus en plus cette belle Université, et à rendre sa condition de jour en jour plus florissante et plus prospère."

Et comme commentaire de ces paroles, l'archevêque de Montréal disait aux fidèles de son diocèse, en leur communiquant le document pontifical : " Notre reconnaissance ne doit pas être stérile et inféconde ; elle doit être active ; nous ne devons pas nous borner à saluer avec respect l'institution

“ universitaire ; nous lui devons de plus toute notre coopération, et, soit dans le clergé, soit parmi les fidèles, tous, il nous semble, ont pour devoir d’aider, dans la mesure de leur force, et dans la sphère d’action qui leur est propre, à maintenir ce sanctuaire de la science.” (1)

C’est ce que tout l’épiscopat de la Province vient vous dire aujourd’hui, Nos très chers Frères.

L’œuvre, objet de la sollicitude du Saint-Siège, n’est encore en réalité, qu’à ses humbles débuts. Les lois, votées par notre Parlement provincial, en conformité avec les désirs du Souverain Pontife, et le décret papal dont Nous parlions plus haut, ont fixé l’organisation et le fonctionnement des diverses Facultés de l’Université. Nous ne voyons pas qu’il eût été possible de résoudre avec plus de sagesse et de générosité ce difficile et délicat problème, et nos Facultés ne pouvaient espérer des privilèges plus étendus ni demander une plus grande liberté d’action. Le temps des discussions est donc passé. Nous sommes entrés dans une ère nouvelle que Nous Nous plaçons à saluer comme une ère de progrès pour la science. Mais il nous reste encore beaucoup à faire : nous devons mettre à profit l’heureuse union des esprits et des cœurs. Ce n’est pas tout de cesser la lutte et de s’entendre ; il faut agir.

L’indépendance absolue dans laquelle se trouve la succursale de l’Université Laval à Montréal pour tout ce qui regarde son administration financière nous fait un devoir—cela va de soi—de trouver parmi nous les moyens de la faire subsister et prospérer.

Dès l’origine, la faculté de théologie a eu son palais, au pied de la montagne, dans un séminaire auquel nul autre en Amérique, et peut-être même en Europe, ne saurait être comparé.

(1) Circulaire de Monseigneur l’archevêque de Montréal, 17 juin 1889.

Mais quant aux Facultés de droit et de médecine, vous savez, Nos très chers Frères, qu'on peut les dire, encore aujourd'hui, à peu près sans asile, puisque leurs cours se donnent dans des salles plus pauvres que les plus humbles classes de nos écoles élémentaires. Cet état de choses a duré trop longtemps. Nous aurions été heureux de le faire cesser; si cela eût été en notre pouvoir. Mais les difficultés qui s'opposaient à l'exécution de nos projets Nous paraissaient insurmontables.

Enfin la Providence est venue à notre secours.

La Compagnie de Saint-Sulpice, après avoir doté récemment notre pays de deux établissements qui font notre gloire : le Collège Canadien à Rome et le Séminaire de Philosophie à Montréal, a voulu aussi mettre la main à l'œuvre de l'Université, et, grâce à sa généreuse souscription, Nous avons pu voir commencer la construction de beaux et vastes édifices, sur des terrains qui sont également un don de sa munificence. Au nom de la Province entière, Nous lui réitérons l'expression de notre plus vive gratitude.

Bientôt, Nos très chers Frères, au milieu de la grande métropole qui, chaque jour, s'embellit de si riches monuments, nous pourrons donc montrer avec bonheur, à côté de nos églises, de nos maisons d'éducation et de bienfaisance, notre Université. Qui d'entre vous ne s'en réjouira comme catholique et comme Canadien ?

Mais vous le comprenez : pour l'achèvement d'une pareille œuvre, des sommes considérables sont encore requises, et, c'est de toutes les dévouées et généreuses familles de nos diocèses que Nous les attendons avec confiance.

Nous ne venons pas à vous, Nos très chers Frères, avec des demandes indiscrètes ou importunes. Nous savons que tous, vous poursuivez dans vos paroisses respectives, des œuvres charitables ; loin de Nous la pensée de vous en détourner.

Seulement, Nous voulons ajouter cette œuvre de l'Université catholique à celles que vous favorisez déjà, et Nous vous demandons de faire ce que vos moyens vous permettront pour en assurer le plein succès. C'est une œuvre religieuse et nationale à la fois. Elle regarde tous les diocèses et toutes les paroisses de cette Province, puisque, de partout, des campagnes comme des villes, notre jeunesse vient à l'Université se former aux professions libérales.

C'est ce qu'ont compris ces hommes éminents par leur position sociale et leur expérience des affaires qui, à Notre demande, ont pris à cœur les intérêts de la jeune Succursale et veulent bien consacrer à la gestion de ses finances une partie considérable de leur temps. Aussi, sommes-Nous heureux de rendre hommage ici à leur zèle patriotique et désintéressé.

Verrons-nous, dans l'avenir, des citoyens, favorisés de la fortune, se dévouer au développement de cette institution si importante, et à l'exemple de pieux catholiques de France et des Etats-Unis, la doter généreusement, y créer des chaires et y fonder des bourses ? Nous en avons l'espoir. Les bibliothèques, les laboratoires, les musées, complément indispensable de l'enseignement universitaire, viendront en leur temps. Aujourd'hui, Nous Nous occupons de ce qui est le plus urgent. Nous le savons, les grandes fortunes sont rares dans notre pays ; mais la foi et le patriotisme sont vigoureux, et, unis ensemble, ils peuvent accomplir des prodiges. Ils en ont accompli déjà.

Nous ne pouvons l'oublier : c'est avec l'obole du peuple que se sont bâtis les temples magnifiques dont nos villes et nos campagnes s'honorent ; avec l'obole du peuple qu'ont été construits la plupart de nos collèges, de nos couvents et de nos hospices de charité ; c'est sur l'obole du peuple que Nous comptons encore pour l'établissement durable de l'œuvre universitaire parmi nous.

A ces causes, le saint Nom de Dieu invoqué, Nous avons réglé, statué, ordonné ; réglons, statuons, ordonnons ce qui suit :

Jusqu'à nouvel ordre, il sera fait deux quêtes, chaque année, dans toutes les églises et chapelles publiques de la Province ecclésiastique de Montréal, *pour l'œuvre de l'Université* : l'une, le troisième dimanche après Pâques, fête du Patronage de saint Joseph ; l'autre, le dimanche où se fait la solennité de la fête de l'Archange saint Michel.

Sera le présent mandement lu et publié au prône de toutes les églises et chapelles publiques, ainsi qu'aux chapitres des communautés religieuses des diocèses de Montréal, de Saint-Hyacinthe, de Sherbrooke et de Valleyfield, le premier dimanche après sa réception. ✕

Fait et signé par Nous, dans le mois d'octobre, mil huit-cent quatre vingt-quatorze.

† EDOUARD-CHS., arch. de Montréal.

† L.-Z., év. de St-Hyacinthe.

† JOSEPH-MÉDARD, év. de Valleyfield.

† MAX., év. de Druzipara.

† PAUL, év. de Sherbrooke.

Par mandement de Nos Seigneurs, archevêque et évêques de la Province ecclésiastique de Montréal.

L. E. COUSINEAU, Ptre.

Vice-chancelier de l'archevêché de Montréal.

TOUSSEZ-VOUS ?

**Depuis une journée, une semaine, un mois,
un an, plusieurs années**

**Ce qui a soulagé des citoyens de Montréal
bien connus vous soulagera**

M. Alexander Duffy, 85 rue York, Ottawa, dit : J'ai eu pendant longtemps un très mauvais rhume ; j'essayai le Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette, et une petite bouteille de 25c a été suffisante pour me guérir parfaitement.

M. G. N. Latimer, de Metcalfe, Ont., dit : Permettez-moi de recommander le Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette. J'ai été étonné des effets merveilleux d'une simple bouteille. J'avais un rhume très sérieux et je ne puis dire qu'après avoir pris cette seule bouteille, je suis aujourd'hui guéri parfaitement.

M. Chales Warner, rue Duke, Ottawa, dit : Le Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette est le meilleur sirop que j'ai encore pris pour la toux. Je m'en suis servi bien souvent dans ma famille et toujours avec une entière satisfaction. Je re commande à tous ceux qui souffrent de rhume d'en faire l'essai.

M. John Daly, rue Queen Est, Ottawa dit : j'avais une toux qui m'empêchait de dormir depuis plus d'une semaine, quand j'achetai une bouteille de 50c du sirop de térébenthine du Dr Laviolette, et maintenant il est de mon devoir de certifier que ce remède précieux m'a guéri complètement. Je le recommande hautement au public.

M. Geo. Harrod, Ottawa, dit : Je souffrais d'un rhume très sérieux qui ne me donnait aucun repos. On me conseilla d'essayer le sirop de Térébenthine du Dr Laviolette, et je fus guéri entièrement par l'usage de deux bouteilles de 25c. J'avais essayé toutes sortes de sirops pour mon rhume et ai trouvé qu'aucun n'approchait du vôtre.

Propriétaire : J. G. LAVIOLETTE, M. D.

232 & 234, rue St-Paul, Montréal.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER

En Gros et en Détail

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour menuisiers, Charpentiers, Meubliers, etc., une spécialité.

390 RUE ST-JACQUES, 390.

“ AU BON MARCHÉ ”

Maison Valiquette & Valiquette

ETABLIE EN 1870

Importateurs de Marchandises Françaises Anglaises
et Américaines

TAPIS ET FOURNITURES DE MAISON

Spécialités

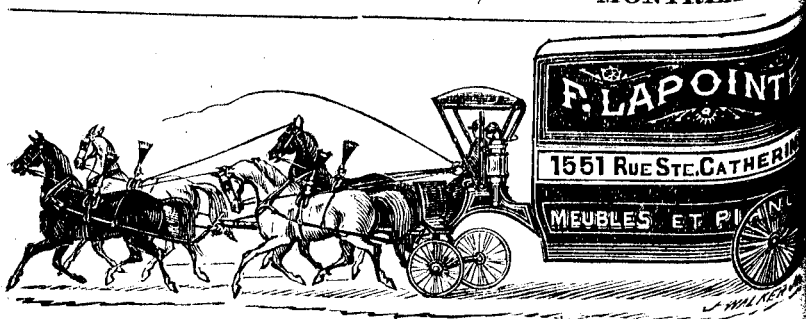
PRELARTS : 4, 6 A 8 VERGES DE LARGE

Nous achetons nos Marchandises en Fabrique et nous
détaillons au prix du Gros.

1883 A 1885, RUE NOTRE-DAME

En face du block Balmoral.

MONTREAL.



Nous vendons nos Meubles a des Prix tres
bas pour *Argent Comptant*, et nous donnons
des Conditions de Paiement tres faciles a ceux
qui veulent acheter a *Termes*.

F. LAPOINTE

1551 RUE STE-CATHERINE

OUVERT TOUS LES SOIRS.

DITES-LE A VOS AMIS.

EGLISE ST-JOSEPH

Mercredi, le 7 novembre, à 7 heures, messe à l'autel de S. Joseph, pour tous les associés de la confrérie soit vivants, soit défunts.

Tous les soirs du mois de novembre, à 7½ heures P. M., exercice du mois des âmes du purgatoire. Le dimanche les prières pour les âmes du purgatoire se feront après les Vêpres.

Les réunions des différentes congrégations, interrompues pendant le bazar, reprendront dimanche prochain, au lieu et aux heures ordinaires.

Les hommes de la paroisse de St-Joseph, ont fait dimanche dernier, un pèlerinage au cimetière de la Côte-des-Neiges. Ils étaient au nombre d'environ trois cents.

L'autel de la confrérie de St-Joseph sera tendu de noir pendant tout le mois des morts, et une messe pour les défunts y sera dite tous les jours à 5.45 heures.

Dimanche 4 novembre, à 7 heures P. M., réunion des membres de la Ligue du Sacré-Cœur ; sermon et salut du S. Sacrement.



Perrault, Mesnard & Venne

ARCHITECTES

— ET —

INGENIEURS CIVILS

97 RUE ST-JACQUES

Banque du Peuple

Telephone 696.

MONTREAL, Can.



ALBERIC DURAND

IMPORTATEUR

Huile Aurore

Nous informons MM. les membres du clergé canadien, que nous venons de recevoir un gros stock d'huile Aurore, la célèbre huile de sanctuaire ; elle a une durée garantie de 30 heures si on emploie, pour s'en servir, les veilleuses marque Jeunet « dites de la Gare »

Elle ne laisse pas de dépôt et use beaucoup moins que les autres. Elle est veedu :

Par fut de 41-42 gal. Le gal. 0.90.

Au detail, Le gal. \$1.00.

On trouvera cette huile dans mon magasin et chez

MM. HUDON, HEBERT & Cie, rue St-Paul, a Montreal
" ROBITAILLE & Cie, " "

Echantillon sera gratuitement adressé à tous ceux qui en feront la demande.

Vin de Messe

Nous avons en douane, un beau vin de messe, garanti naturel aux prix de

Par cinq futs, Le gallon \$1.00.

Par un fut de 30 gal. " \$1.05.

Au detail, " \$1.15.

Kina Ferrugineux Durand

Ce vin tonique par excellence est prescrit par les Docteurs Canadiens et Anglais. Il ne fatigue pas l'estomac et guérit promptement les maladies résultant de l'appauvrissement du sang Anémie, Dyspepsie, Chlorose, etc., etc.

La Bouteille \$1 La douzaine \$9.

Dépot : 1964, rue Notre-Dame, à notre magasin, de toutes les **Eaux minérales Françaises**, à partir de \$6.50 la caisse de 50 Bouteilles d'une pinte ; Vichy, Vals, St-Galmier, Saint-Alban, Couzan, Bourboule, Royat, Mont Dore, Contrexeville, Hunyadi-Janos.

Demandez les prix

ALBERIC DURAND

Bell Telephone 1968. 1964 Rue Notre-Dame. Montreal.

PP. TRAPPISTES DE NOTRE-DAME DU LAC, P. Q.

Spécialité : VINS DE MESSE ET DE TABLE

Pepiniere, Fromage Port-au-Salut, Beurre 1er Choix.

ANIMAUX REPRODUCTEURS

S'adresser : 1o A la Trappe de N.-D. du Lac, P. Q.

2o Pour vins et fromage : à M. Brisset, rue Gosford.

3o Pour beurre : à M^ll. Lévêque et Pichette, 2062
rue Ste-Catherine.

F. ED. MELOCHE

Professeur à l'École des Arts de Montréal

Médaille à l'Exposition de Chicago, (1893)

DECORATION D'EDIFICES PUBLICS, RELIGIEUX ET CIVILS
ARCHITECTURE — PEINTURE

References : Au-delà de cinquante églises et chapelles décorées depuis 1880, dans toutes les parties du Dominion ; entre autres : Les église de N.-D. de Bonsecours, Ste-Cunégonde et St-Vincent de Paul à Montréal ; celles de Ste-Marie de la Beauce, St-Jean, P. Q., Winnipeg, Tignish, I.P.E., St-Philippe d'Argenteuil, des Jésuites à Québec, St-Albans, E. U. La cathédrale de Pembroke, le tableau de la cathédrale de Valleyfield, la chapelle du couvent du Sault-au-Récollet.

TELEPHONE BELL 6478. Plans, Devis, Estimes et Expertises.

Domicile et Ateliers : No 184 rue Berri, Montréal;

MAGASIN de TAPIS de MERRILL
1670, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cocoa et Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

A. L. C. MERRILL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc.

2097 RUE NOTRE-DAME.

LUCIEN BENOIT

Sculpteur et Doreur

200 et 202, rue JACQUES-CARTIER, Montréal.

A fait la sculpture, la dorure et les bancs de la Cathédrale de Montréal, aussi l'ameublement de la sacristie, les autels, la chaire de la Cathédrale de Pembroke, ainsi que la sculpture des églises de Joliette, de Ste-Thérèse, de St-Léonard de Port Maurice et de celle du Sacré-Cœur à Ottawa, etc, etc, etc.

LA ROYALE

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

Wm TATLEY, agent général.

H. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

JAS. W. PYKE

MARCHAND DE

Fer, Acier, Tuyaux pour système de chauffage, Tuyaux a Gaz
ET ACCESSOIRES

Tubes pour Bouilloires, Dechets de Coton, etc., etc.

35 rue St-Francois-Xavier - Montreal

J. B. PILON & FILS ENTREPRENEURS DE
POMPES FUNEBRES

ETABLI EN 1879

Glacieres, Embaumage, et
voitures doubles, une spécialité.



2517 rue Notre-Dame

Entre les rues St-Martin et des
Seigneurs, Montréal

TELEPHONE BELL, 8307

LAPORTE, MARTIN & CIE

Nos 72 à 78 rue St-Pierre, et No 11 rue Lemoine.

Nous offrons à des prix excessivement avantageux, une quantité
considérable de

Vins de messe marque "Diego per Alta"

La demande considérable que nous en avons eu est une preuve de la
qualité supérieure de cette marque.

N. B. Échantillons et prix envoyés sur demande.

JOS. ROBERT & FILS

Marchands de Bois de Sciage

107 AVENUE PAPINEAU:

Telephone 6258

MONTREAL

Séchoir à bois perfectionné, le plus grand du Canada.

Manufacturiers de bancs d'église, pupitres, portes, chassis, moulures, etc.
Fabricants de lits en fer, pour communautés, hospices, hôpitaux, etc.

Ouvrages de toutes sortes en acier, fer, cuivre et fonte.

Pharmacie



Laviolette & Nelson

1605 RUE NOTRE-DAME

COIN DE LA RUE ST-GABRIEL

MONTREAL

Propriétaires des Poudres Anti-Rhumatismales du Dr Nelaton.

Prescription pour le Rhume du Dr Nelson.

PATE du Dr CHEVALIER à la Gomme d'Epinette et au Baume de Tolu.

VICTOR THERIAULT

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

TOUJOURS EN MAINS :

Un grand Assortiment de Corbillards

A vendre à des conditions très faciles.

16½ et 18 Rue St-Urbain, Montréal

Téléphone 1399.

Spécialité, embaumer.

Téléphone No 2220.

Téléphone privé 3334.

I. L. LAFLEUR

1932, rue Notre-Dame et 55 & 57 rue Dupre, Montreal.

IMPORTATEUR DE

FERRONNERIES, PEINTURES, VITRES, VERNIS, ETC.

Poëles de toutes sortes, Tole noire et galvanisé et Papier goudronné
SPECIALITE, FIL BARBELE

Une attention spéciale sera donnée aux Communautés religieuses et Fabriques. Pour références :

*Révés M.M. Maréchal, Notre-Dame de Grâce, J. P. Bélanger, St-André
Avelin, Chaput, Chateauguay. Révés Sœurs du Précieux Sang, Notre-
Dame de Grâce et de la Congrégation Notre-Dame. Collège Ste-Croix, Côte
des Neiges, Farnham, Memramcook.*

STANDARD LIFE ASSURANCE CO

ETABLIE EN 1825.

DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances substantantes \$100,000,000. | Fonds investis \$33,000,000. | Revenu annuel \$4,400,000.— Bonus distribué \$22,000,000.

W. M. RAMSAY, gérant.

JOS HUSEREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER

Poser d'Appareils à Eau Chau-
de, Couvertures, Etc.

No 46, rue Ste-Marguerite, Montréal.

Pardessus & d'Oursons

ARTICLE NOUVEAU

Incomparable pour la Durée
PRIX MODERE

Chs Desjardins & Cie

1537 RUE STE-CATHERINE
MONTREAL

Le plus Grand Stock en Fourrure au Canada.

J. B. LASNIER & FILS

FABRICANTS DE

Cierges de toutes dimensions

Fournisseurs de l'archevêché de Montréal et des principales maisons
religieuses de la Province.

Importateurs des VINS de MESSE de SICILE d'ESPAGNE et d'ALGERIE

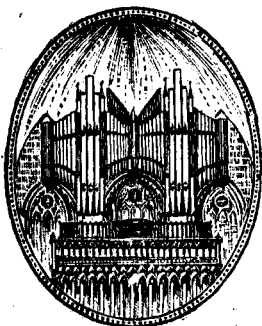
Tiennent comme spécialité L'HUILE D'OLIVE, les THES, les CAFES des
MEILLEURS CRUS.

Adressez à J. B. LASNIER & FILS, Montréal ou Lévis

MAISON FONDÉE EN 1879.

CASAVANT FRERES

Facteurs d'Orgues
ST-HYACINTHE, P. Q.



*Orgues a Transmission Electrique, Pneumatique ou
Tubulaires, Soufflerie Electrique et Hydraulique.*

REFERENCES : Orgues de N. D. de Montréal (le plus
grand du Canada), Cathédrale de Montréal, Ca-
thédrale d'Ottawa, Cathédrale de St-Hyacinthe,
N. D. de St-Hyacinthe, St-Joseph d'Ottawa, Sacré-
Coeur d'Ottawa, St. Anthony's, Montréal, Etc.
Orgues d'occasion à vendre à bonne composition.